

DOCUMENTS DE TRAVAIL

n°46

Octobre 2001

Grandes entreprises et entrepreneurs à Dunkerque
Quand la grande entreprise asphyxie l'esprit d'entreprise

Nathalie MUDARD-FRANSEN

Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme
21, quai de la Citadelle 59140 DUNKERQUE (France)
Téléphone : 03.28.23.71.47 – Fax : 03.28.23.71.10 – email : labrii@univ-littoral.fr
www-heb.univ-littoral.fr/rii

GRANDES ENTREPRISES ET ENTREPRENEURS A DUNKERQUE

QUAND LA GRANDE ENTREPRISE ASPHYXIE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

LARGE ENTERPRISES AND ENTREPRENEURS IN DUNKIRK

WHEN THE LARGE ENTERPRISE ASPHYXIATES ENTREPRENEURSHIP

Nathalie MUDARD-FRANSSSEN

RÉSUMÉ – L'esprit d'entreprise est fondamental pour le fonctionnement des économies de marché. Les petites entreprises créent des richesses en multipliant les sources d'emplois et les ressources d'innovations. Le dynamisme de l'esprit d'entreprise est fortement tributaire des conditions économiques, sociales et institutionnelles qui prévalent à l'échelon local et régional. Dans une économie en restructuration industrielle, où la grande entreprise domine les activités et les représentations sociales, quelle est la place de la petite entreprise innovante et de l'entrepreneur technologique ? Le cas de Dunkerque, nous permet de comprendre la thèse du conditionnement de l'esprit d'entreprise par l'environnement économique et social local en s'appuyant sur des études empiriques, en particulier sur le profil des créateurs d'entreprises dunkerquois et sur de l'offre scientifique de l'Université Côte d'Opale et l'entrepreneuriat.

ABSTRACT – Entrepreneurship is central to the functioning of market economies. Small enterprises create wealth in multiplying employment sources and innovations resources. The dynamism of entrepreneurship is strongly dependent upon local and regional economic, social and institutional conditions. In an industrial restructuration economy, where the large enterprise dominate social activities and norms, what is the small innovative enterprise and the technological entrepreneur place ? The case of Dunkirk, permits to understand the argument of the dependence of entrepreneurship on local economic and social environment, supported by empirical studies, in particular on the profile of dunkirk enterprises creators and on the of Littoral Côte d'Opale University scientific offer and entrepreneurship.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1. L'activité entrepreneuriale de l'économie dunkerquoise	7
1.1 La création d'entreprises dans le bassin de Dunkerque	7
1.2. Profils de créateur d'entreprises	9
2. La recherche publique et l'entrepreneuriat	11
2.1. La demande insuffisante en science et technologie	11
2.2. Les entraves à l'interactivité entre la recherche et innovation en milieu local	12
	15
Conclusion	
Références	16

Grandes entreprises et entrepreneurs à Dunkerque

Quand la grande industrie asphyxie l'esprit d'entreprise

Nathalie MUDARD-FRANSSSEN

Introduction

L'esprit d'entreprise est une notion difficile à cerner, souvent employée dans des sens et des contextes très divers. D'une manière globale, l'esprit d'entreprise se réfère à la création et à l'expansion des jeunes et petites entreprises. L'entrepreneur, celui qui crée des entreprises comme celui qui contribue à leurs expansions, accepte l'incertitude, le changement et les risques liés à son engagement. Dans la pensée économique, l'entrepreneur et le risque sont indissociables (Boutillier, Uzunidis, 1994). Par ailleurs, son action accélère l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre d'idées novatrices : il élargit en outre le champ de l'activité économique¹. D'autant plus, ajoute P. Drucker, que l'esprit d'entreprise se matérialise par un comportement spécifique, ce n'est pas un trait de caractère : "l'innovation est l'instrument spécifique de l'esprit d'entreprise. C'est l'action qui consiste à ouvrir de nouvelles possibilités aux ressources pour pouvoir créer des richesses". L'esprit d'entreprise est fondamental pour le fonctionnement des économies de marché. Les petites entreprises créent des richesses en multipliant les sources d'emplois et les ressources d'innovations. Ainsi, le système productif se renouvelle et se modernise grâce à la création d'entreprises. Sur le plan technico-industriel, l'entrepreneur et la petite entreprise innovante deviennent des espaces d'expérimentation de technologies nouvelles et jouent un rôle tampon entre la recherche scientifique et la production industrielle pour créer de nouveaux biens et services marchands.

Dans l'économie de marché, deux mondes coexistent : d'un côté des grandes entreprises qui sont dirigées par des équipes de dirigeants salariés (des gestionnaires) et de l'autre côté les petites entreprises qui sont dirigées par des entrepreneurs individuels. La firme se développe pour faire face à l'incertitude propre au fonctionnement du marché. R. Coase l'a démontré par la théorie des coûts de transactions, selon laquelle la firme existe pour grandir et qu'elle cherche à contrôler de cette façon l'incertitude propre au fonctionnement du marché. Ainsi, la grande entreprise s'est imposée comme la norme incontournable de l'organisation industrielle. La théorie économique de l'entreprise justifie largement ce primat de la grande entreprise par la nécessité d'obtenir une taille critique sur les marchés de masse, afin de bénéficier d'économies d'échelle et d'économies d'envergure ("economies of scope"). La petite entreprise ne peut être, dans cette théorie performante². L'économie capitaliste apparaît en quelque sorte comme une juxtaposition d'appareils bureaucratiques qui va contrôler le marché, ainsi contrôler les entreprises de tailles de plus en plus faibles. De par les faits et les périodes, la grande entreprise a toujours été le moteur du développement économique.

Sur le plan entrepreneurial, après la seconde guerre mondiale, notamment à partir des années 1960, la concentration dans l'industrie et les services autour de grandes entreprises se traduit en France par une réduction de la signification des petites activités (des petites et

¹ *Stimuler l'esprit d'entreprise*, OCDE, 1998.

² Julien P-A., Marchesnay, *L'entrepreneuriat*, Economica, Paris, 1996, p.21.

moyennes entreprises). Tout en reconnaissant la fonction économique de la grande entreprise, moteur puissant du progrès technique, dans "Capitalisme, socialisme et démocratie", (1942) Schumpeter considère que le développement de la grande entreprise conduit à la fin de la fonction entrepreneuriale.

Le dynamisme de l'esprit d'entreprise est fortement tributaire des conditions économiques, sociales et institutionnelles qui prévalent à l'échelon local et régional. La nature de l'activité entrepreneuriale est souvent très variable d'une région à l'autre dans un même pays, notamment à cause de différences sur le plan de la démographie, de la richesse, du niveau d'instruction, des profils professionnels et de la dotation d'infrastructures³. Le cas de Dunkerque, nous permettra de comprendre la thèse du conditionnement de l'esprit d'entreprise par l'environnement économique et social local. En effet, l'industrialisation de l'économie dunkerquoise ne s'est pas construite de façon spontanée mais elle résulte d'une intervention administrée des pouvoirs publics pendant les années 1960-70. Dans les années 1960, l'État français lança un plan de restructuration de la filière sidérurgique nationale (plan sidérurgie) qui déboucha sur une refonte de l'organisation de la production dans la région dunkerquoise avec l'implantation d'Usinor à Dunkerque en 1962. Le principe de la restructuration de la sidérurgie française s'appuie sur la constitution de complexes sidérurgiques sur l'eau, liée à la baisse des coûts du transport, qui rend les importations de matières premières d'outremer moins onéreuses que l'utilisation du charbon et du fer extraits du Nord-Pas-de-Calais ou de la Lorraine. Ainsi, Dunkerque est devenu un pôle de croissance "à la Perroux" puisque la région accueille un complexe industrialo-portuaire composé de plusieurs établissements industriels centrés autour de la filière métallurgique/sidérurgique par l'impulsion donnée par l'État.

Les grandes entreprises se sont installées à Dunkerque pour tirer profit des économies externes de communication comme l'installation de Sollac à bord à quai. De plus, les sociétés de raffinerie par exemple BP-Elf et Total-Compagnie Française de Raffinage partagent un certain nombre d'équipements productifs sur le port et elles utilisent le même réseau d'oléoducs. Les secteurs énergétiques (installation d'une centrale thermique en 1969 et d'une centrale nucléaire en 1981) et pétrochimiques se développent en concertation avec les autorités portuaires qui aménagent le port industriel de Dunkerque en fonction de leurs besoins. De même, pour les entreprises agro-alimentaires (Lesieur, la cimenterie Lafarge...) qui profitent de la situation littorale et du port de Dunkerque. L'approche classique de la localisation des firmes s'appuyait sur une analyse des coûts de production et de transport.

La réussite de l'entreprise n'est pas uniquement fonction du marché, mais aussi et surtout des investissements socialisés : moyens de transport, de communication (Marshall). En fait, si la concentration d'une zone industrialo-portuaire lourde a effectivement été un levier pour le développement de l'économie locale, mais, en revanche, elle a provoqué des conséquences néfastes sur le tissu socio-économique local. Pour F. Perroux, les grandes firmes exercent sur leur milieu des effets d'entraînement ou des effets de blocage, et ceci à partir des années 1970. Le tissu économique local est fortement perturbé par l'arrivée d'usines géantes, et ce bouleversement concerne aussi bien les entreprises portuaires que les petites et moyennes entreprises. La reconversion a fait de Dunkerque un territoire dominé quasi-exclusivement par quelques grands établissements, écrasant toutes les entreprises de taille plus modeste qui n'ont pu supporter le voisinage et la concurrence pour les clients et la main-d'œuvre des établissements du groupe Usinor. Le tissu économique local entre dans une relation de dépendance vis-à-vis de ces derniers. Et s'il existe des relations durables entre les grandes

³ Idem, OCDE, *op. cit.*

entreprises et les PME, le plus souvent elles se réduisent à des relations de sous-traitance. Les liens entre les grandes firmes et PME locales deviennent donc de plus en plus minces.

Obéissant à la logique d'économies d'échelle croissantes, la production sidérurgique a fortement développé l'emploi de main-d'œuvre peu qualifiée. Et elle a aspiré les travailleurs des petites entreprises locales. Ce qui a mis ces dernières en difficulté (manque de main-d'œuvre). La présence du géant sidérurgique et la concentration technique des moyens de production qu'il imposait à l'ensemble du tissu productif local ont ainsi eu pour conséquence d'appauvrir considérablement le vivier de compétences locales qui existait avant-guerre. La socialisation poussée du processus de production fordiste au sein des grands établissements a en effet entraîné une disparition des savoir-faire et une uniformisation de la culture technique locale⁴ ; elle a aussi porté atteinte à l'esprit de créativité et d'imagination.

Dans l'agglomération dunkerquoise, une région de tradition industrielle lourde où les grandes entreprises dominent le marché économique, comment l'esprit d'entreprise évolue-t-il localement ? La conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite la création d'entreprises. Or, dans les faits, l'agglomération dunkerquoise crée moins d'entreprises que les autres territoires de France. A cela, de multiples causes. L'une est d'ordre historique. L'agglomération dunkerquoise est une région d'histoire salariale. Pourtant, aujourd'hui, ce sont les petites entreprises qui embauchent le plus, et ce, proportionnellement aux grands groupes.

Nous nous proposons donc de traiter la question de la relation entre la taille de la firme et l'entrepreneuriat en nous fondant sur le terme de l'esprit d'entreprise afin de comprendre l'impact de celui-ci sur un tissu en difficulté comme Dunkerque, caractérisé par la présence d'industries lourdes et portuaires. Nous nous efforcerons de mesurer d'une part l'impact quantitatif de l'activité entrepreneuriale sur l'économie dunkerquoise. Et d'autre part, nous verrons que la suprématie des grands établissements ne contribue pas à favoriser un entrepreneuriat technologique. Nous nous appuyerons sur des études empiriques, en particulier sur le profil des créateurs d'entreprises puisque les types d'entrepreneurs diffèrent d'une région à l'autre, selon leur disponibilité en ressources productives. Et sur les rapports de la recherche scientifique, réalisée dans les laboratoires de recherche de l'Université du Littoral Côte d'Opale, et l'entrepreneuriat.

1. L'activité entrepreneuriale de l'économie dunkerquoise

La structure et l'évolution des créations d'entreprises connaissent des situations contrastées selon les territoires et l'histoire du milieu.

1. 1. La création d'entreprises dans le bassin de Dunkerque

Le bassin d'emploi de Dunkerque compte 7 grandes entreprises de plus de 500 salariés. Elles absorbent à elles-seules 20% des salariés, ce qui pèse lourd sur le tissu productif local.

⁴ Coppin O., L'ouvriérisation de l'emploi dunkerquois, les impasses d'une marche forcée vers l'industrie lourde, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation* n°10, 1999-2, p.135.

Tableau 1 : Les 7 entreprises de 500 salariés à Dunkerque au 31.12.2000 (nombre d'emplois)

Nom des entreprises	Activité	Nombre de salariés
Sollac Atlantique	Sidérurgie	4 274
Centre Nucléaire de Production d'Electricité	Production et distribution d'électricité	1 515
Sollac Atlantique (site de Mardyck)	Sidérurgie	896
Ascométal	Sidérurgie	840
G.T.S Industries	Sidérurgie	645
Auchan	Hypermarché	600
Aluminium Dunkerque	Métallurgie de l'aluminium	566

Source : Fichier consulaire de la CCID, dans *Dunkerque en chiffres 2001*.

On retrouve là, la suprématie du secteur de la métallurgie-sidérurgie du fait de l'histoire de l'industrialisation dunkerquoise.

La zone d'emploi de Dunkerque occupe 84 958 salariés et seulement 7 516 indépendants en 1996 et quelques 200 à 300 PME-PMI. La proportion d'indépendants au sein de l'emploi global est très faible, soit un taux de 8,1% fin 1996⁵. La présence des firmes dans l'économie dunkerquoise a favorisé la création d'un nombre élevé d'emplois salariés et la constitution de réseaux de sous-traitants importants à l'initiative de la grande entreprise lui permettant d'améliorer son emprise sur son environnement (cf. Coase la théorie des coûts de transactions). Dans ce cas, la présence de grandes entreprises stimule bien la création d'entreprises, mais dans des domaines de faibles valeurs ajoutées (opérations de nettoyage, maintenance industrielle etc.). Ce constat n'est alors pas rassurant. Les petites entreprises dunkerquoises ont-elles du mal à trouver leur place ?

La faiblesse du nombre total de créations d'entreprises dans l'agglomération dunkerquoise est connue : avec 553 nouvelles entreprises (créations + réactivations + reprises) en 2000⁶. Le taux de création d'entreprises est très inférieur à la moyenne nationale (25 créations par an pour 10 000 habitants – la moyenne étant de 44). Ce taux exprime la faible implication de la population active dunkerquoise dans la création d'entreprise. Il tient vraisemblablement au modèle industriel, induisant le salariat comme "modèle" valorisant. Le taux de renouvellement moyen du parc des entreprises était d'environ 7,21% en 2000. Ce taux faible est corrélé avec le poids élevé des emplois industriels de la zone de Dunkerque. L'effectif du secteur de l'industrie de 28 329 en 2000 maintient le poids dans l'emploi local aux alentours de 25,2%, et le taux de renouvellement moyen du parc des entreprises de services aux entreprises est de près de 1%. Les régions au taux de renouvellement le plus faible sont aussi celles qui ont le poids le plus grand en emplois dans l'industrie. Signalons également que le taux des reprises dans le renouvellement du parc est élevé avec un taux de 31,28%. Ce qui illustre parfaitement la présence d'une zone d'emploi en restructuration industrielle depuis plusieurs décennies.

Sans aller plus loin, on voit que l'existence de grands établissements réduit la dynamique de la création d'entreprise. "L'esprit d'entreprise" n'est que très partiellement présent dans la région de Dunkerque. Enfin, ajoutons qu'une économie dominée par de grands établissements semble freiner l'innovation technologique et le développement de l'esprit d'entreprise.

⁵Évolution de la structure économique dans la zone d'emploi de Dunkerque entre 1989 et 1997, document de travail, AGUR/pôle Développement janvier 1999.

⁶ Selon l'INSEE

Les entrepreneurs jouent un rôle majeur dans le renouvellement du parc d'entreprises et dans la restructuration économique et industrielle. Alors, quel est le profil de l'entrepreneur dunkerquois ? la question est de savoir, si l'entrepreneur innovateur peut-il émerger dans un marché constitué essentiellement de grandes entreprises ?

1.2. Profils de créateur d'entreprises

Dans le cadre du laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation de l'Université du Littoral Côte d'Opale de Dunkerque, nous avons réalisé une enquête sur le profil du créateur d'entreprise dunkerquois (moins de 10 salariés) à partir de trois échantillons constitués par les fichiers de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque sur les données statistiques des années 1993, 1998 et 1999. Cette enquête montre que les entreprises créées en 1993 étaient dans les secteurs artisanaux, industriels, traditionnels du tissu dunkerquois. La maintenance industrielle et le travail des métaux sont les activités les plus représentées, liées à l'industrie lourde. Ce sont généralement des créations de petites entreprises sous-traitantes de grands donneurs d'ordres de l'économie locale comme Sollac, Centre de Production Nucléaire-EDF..., ce qui illustre la nature mono-industrielle des activités sur le tissu productif local. Tandis que les créations dans de nouveaux secteurs sont encore très peu développées sur le bassin industriel dunkerquois. Les échantillons de 1998 et 1999 ont permis d'interroger des créateurs d'entreprises dans quelques secteurs de valeur ajoutée élevée comme l'informatique, le multimédia, les conseils en ingénierie, études (16 entreprises sur 32 interrogées). On constate aujourd'hui, dans le domaine de l'ingénierie, un développement des entreprises de conseil aux entreprises et d'études. Ces cabinets se développent grâce à la politique d'externalisation menée par les grandes unités installées dans la région, qui sous-traitent leurs études d'ingénierie auprès de prestataires locaux.

A partir de l'enquête précitée, il apparaît deux portraits types de créateurs d'entreprises dans l'agglomération dunkerquoise selon leur capital social⁷ respectif. Il se décompose du capital financier, qui comprend l'ensemble des ressources financières effectives (capitaux propres) ou potentielles (subventions, prêts bancaires...) ; du capital-connaissances qui comprend l'ensemble des connaissances de l'entrepreneur (diplômes, expériences professionnelles...) et du capital-relations qui comprend l'ensemble des relations personnelles, familiales et professionnelles que l'entrepreneur peut mobiliser pour conduire son projet à terme. Pour le premier nous utilisons le terme de créateur d'entreprise "traditionnel" car il se situe dans les secteurs traditionnels industriels du tissu dunkerquois, pour le deuxième le terme de créateur d'entreprise "technologique" car il s'oriente plus vers les nouveaux secteurs à haute valeur ajoutée (ingénierie, études techniques...). Nous comptons 26 entrepreneurs traditionnels et 16 entrepreneurs technologiques dunkerquois interrogés.

Les entrepreneurs traditionnels sont le plus souvent des personnes peu diplômées, ayant tout de même un savoir-faire technique et une longue expérience de travail en usine. Ils se sont installés à leur compte dans le même secteur d'activités après une longue expérience de salarié, principalement technique, au sein des grandes entreprises dunkerquoises privées ou publiques, par exemple les Chantiers de France, Sollac, ou le Port Autonome de Dunkerque etc. où ils ont acquis une qualification, un savoir-faire technique (chaudronnerie, tuyauterie, mécanique, électricité, électromécanique, ingénierie, formation, contrôles logistiques de maintenance...). D'un côté, les entrepreneurs traditionnels entretiennent des relations de coopération avec les grandes entreprises (sous-traitants de maintenance, d'activités

⁷ expression utilisée dans Boutillier S., Uzunidis D., *La légende de l'entrepreneur Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise*, Syros, Paris, 1999.

d'ingénierie, prestataires de logistique...) et de l'autre côté, ils se positionnent sur des marchés à l'abri de la concurrence des grandes entreprises (commerce alimentaire, restaurant, artisans menuisiers...). Une rupture dans leur vie professionnelle (chômage) est souvent l'élément déclenchant cette évolution, souvent en appui avec leur expérience professionnelle qui les amène à "rebondir" et, en tant que chef d'entreprise, pour réintégrer le monde économique et professionnel. Les trois-quarts des créateurs d'entreprises ont déclaré avoir une longue expérience professionnelle, 73% d'entre eux ont créé dans le même secteur d'activité et 69% avaient une formation technique de type CAP/BEP ou Bac technique ou étaient agents de maîtrise, ouvriers et employés. On peut constater ainsi que la continuité avec le métier antérieur que l'entrepreneur exerçait comme salarié est forte.

Pour la moitié des entrepreneurs de l'agglomération dunkerquoise interrogés, le capital financier est faible. Très peu possèdent des capitaux (13 sur 26 ont déclaré n'avoir pas eu suffisamment de capitaux propre au démarrage du projet).

Leur capital financier et leur capital-connaissances sont faibles. En revanche, leur capital-relations peut être important, 46% ont recours aux relations familiales pour obtenir ce que les institutions publiques ou les banques leur refusent (des aides financières...), 19% aux relations amicales (5/26) pour donner "un coup de main" pour les travaux, rénovation des locaux, des conseils, des aides pour la création de l'enseigne par exemple et 23% aux relations professionnelles pour s'assurer une clientèle. Ils s'appuient également sur des institutions "d'aide à la création d'entreprises", sous forme de conseil (19/26). Ce recours à un appui institutionnel extérieur témoigne d'une volonté de combler un manque de savoir-faire en matière de direction d'entreprise, savoir-faire qui n'a pu être acquis lors de l'expérience professionnelle antérieure, principalement liée à la production plus qu'à la gestion.

Mais les motivations de ces entrepreneurs dunkerquois ne correspondent en aucun cas aux motivations généralement exposées par les économistes (innovation, esprit de conquête, etc.). Seulement 6 entrepreneurs qui ont été ou sont déjà des chefs d'entreprise sur 26 interrogés ont saisi l'opportunité de valoriser de nouvelles activités dans le cadre d'une nouvelle entreprise et notamment dans des secteurs d'activités plutôt industriels.

Les entrepreneurs technologiques sont essentiellement hautement diplômés, c'est-à-dire diplômés d'université ou d'écoles d'ingénieurs, soit 81% des entrepreneurs interrogés. Par ailleurs, ces entrepreneurs sont généralement en activité lorsqu'ils créent leurs entreprises (62,5%), dotés d'une expérience professionnelle de plus d'une dizaine d'années. Cette expérience est renforcée par le fait que l'activité de la nouvelle entreprise est la même ou souvent proche de l'activité où travaillait l'entrepreneur (75%). Ainsi, ils connaissent généralement bien leur métier. Leur entreprise se situe dans les nouveaux secteurs attractifs de l'économie locale. Plus précisément, les secteurs d'activités proportionnellement les plus nombreux sont les services aux entreprises et à l'industrie. Ce sont en majorité des cabinets de conseil, orientés vers l'ingénierie informatique, aussi de la sous-traitance plus technique : dessin industriel, multimédia, comptabilité, traduction, traitement de déchets et aussi de l'administration d'entreprises (par exemple d'entreprises de transport et de transit). Leur clientèle est principalement constituée de PME-PMI et des grands donneurs d'ordres locaux. L'entrepreneur technologique est à l'écoute de l'évolution des besoins des grandes entreprises locales.

A la différence du créateur d'entreprise traditionnel, son capital-connaissances est élevé. Son capital-financier l'est un peu plus que le créateur d'entreprise traditionnel, et se limite aux

capitaux propres (68,75%). De ce fait, seulement 37,5% des créateurs d'entreprise interrogés ont sollicité des aides extérieures de l'État, du capital-risque, des associations et des banques. De plus, l'entrepreneur technologique fait appel à son réseau relationnel, c'est-à-dire pour 37,5% auprès de la famille, 37,5% auprès d'autres créateurs d'entreprises et pour 31,25% auprès du réseau amical afin de préparer minutieusement (études financières, techniques et de marché) le démarchage de la future clientèle et ils ont aussi recours au conseil (75%). On remarque la vérification de la thèse sur le faible apport des grandes entreprises sur l'entrepreneuriat local (pratique d'essaimage), seuls deux créateurs d'entreprises ont bénéficié d'un soutien de leur ancien employeur, dont un cadre supérieur de 40 ans a créé sa propre entreprise avec l'aide de l'entreprise où il était salarié (l'entreprise sidérurgique du bassin dunkerquois, Sollac). Son ancien employeur lui envoie des clients et l'héberge dans ses locaux.

2. La recherche publique et l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat nous renvoie aussi bien à la structure qu'aux rapports économiques. La recherche et l'entrepreneuriat mobilisent autant les organisations (État, firmes) que les individus. L'innovation apparaît comme une aventure collective⁸. La valorisation de la recherche publique et de l'offre technologique (laboratoires de recherche universitaire, centre de transfert) vers les entreprises favorise l'innovation grâce à l'accroissement de l'intensité des rapports marchands entre recherche, entrepreneuriat et entreprises. L'entrepreneur innovateur naît des liens privilégiés entre la recherche scientifique, réalisée dans les universités et l'industrie. L'économiste Romer prône la multiplication des liaisons entre le monde de la recherche et de celui de l'entreprise : les recherches menées dans les universités doivent déboucher sur des inventions mises sur le marché par les entreprises⁹. Dans ce sens, l'État a cherché à faciliter les échanges entre le monde scientifique et celui de l'univers industriel et soutient l'innovation par la réglementation de l'entrepreneuriat scientifique. La loi sur l'innovation et la recherche en France (loi n°99-587 du 12 juillet 1999) a pour objectif de faciliter le transfert de technologie issue de la recherche publique vers les entreprises, et par là même, d'accroître la capacité d'innovation et de création de richesses du pays par et grâce à la recherche publique. Dans cette perspective, la loi ouvre, par quatre clés, la porte à la petite entreprise innovante : multiplication des échanges entre la recherche publique et entreprises, création d'institutions de valorisation privative de la recherche publique, élaboration d'un statut pour le chercheur-entrepreneur, avantages fiscaux et juridiques aux entreprises innovantes. La création d'entreprises constitue à l'heure actuelle un moyen de valoriser des savoirs scientifiques et techniques de haut niveau. L'université devient alors créatrice de petites entreprises innovantes par l'intermédiaire de leurs chercheurs universitaires sous certaines conditions réglementaires.

2.1 La demande insuffisante en science et technologie

Un pôle d'excellence technologique suppose la présence de grandes firmes qui seront les premières à absorber les innovations issues de l'entrepreneuriat universitaire (comme c'est le cas aux Etats-Unis). Dans un milieu où les grandes entreprises dominantes se contentent de produire des produits banalisés sous les ordres et par des apports technologiques d'une

⁸ D. Uzunidis, La marchandisation de la recherche publique en France et la question de la propriété industrielle, p.163, dans *Propriété industrielle et innovation La "nouvelle économie" fausse-t-elle l'enjeu ?* sous coordination de Blandine Laperche, Coll. Economie et Innovation, L'Harmattan, Paris, mars 2001.

⁹ P. Romer, Endogenous Technological Change, *Journal of Political Economy*, n°5, 1990.

société-mère omniprésente, les unités de production n'ont pas pour tâche d'innover. Elles ne sont pas à la recherche de réservoirs de savoir scientifiques et techniques pour leur fonctionnement. Elles n'attirent et n'utilisent que des compétences et qualifications techniques (prédéfinies et disponibles sur place). La stratégie des grands établissements dunkerquois est seulement de chercher à réduire des coûts ou d'exploiter des économies d'échelle. Ils n'intègrent pas la volonté de développer des relations fécondes avec les unités de formation et de recherche de haut niveau puisqu'ils se ressource auprès des unités de R-D du groupe, installées dans des endroits riches en science et technologie. De ce fait, ils ne participent pas au développement des structures locales de recherche et d'innovation.

Depuis la seconde guerre mondiale à Dunkerque, une grande partie des processus décisionnels qui concernent le territoire lui échappent. En effet, les grandes entreprises implantées à Dunkerque sont effectivement des unités de production dont leur siège social se trouve en dehors de la région dunkerquoise, leur gestion est peu décentralisée, et leurs besoins en services locaux sont limités. Et donc elles n'attirent que très peu de personnel qualifié. Mais la création de petites entreprises dans les secteurs des technologies de pointe obéit à une logique d'innovation, qui répond d'abord aux besoins des grandes entreprises. La petite entreprise innovante est loin d'être une émanation spontanée du marché : elle est issue du milieu entrepreneurial dans lequel elle s'insère (grandes entreprises, État, ressources scientifiques et technologiques, les sociétés financières). D'une part, en l'absence de centres de décision et de représentativité des services à haute valeur ajoutée comme ceux du marketing, des approvisionnements, de la gestion du personnel, de la comptabilité et des services de Recherche-Développement, les grandes entreprises dunkerquoises n'ont que très peu contribué à la naissance d'innovations au sein des équipes de recherche universitaire ou non. Elles n'ont que très peu encouragé les porteurs d'idées, cadres qui créent des petites entreprises spécialisées (intrapreneuriat). Ces petites unités expérimentent de nouveaux produits ou procédés de fabrication pour le compte de la grande firme. D'autre part, les innovations autonomes qui émergent dans le cadre de pratiques d'essaimage, cadre de grande firme qui devient entrepreneur (contre ou par sa volonté), sont également peu développées. Dans ce cas, l'entrepreneur technologique tire profit de son savoir-faire ou de ses relations privilégiées avec des clients importants.

2.2 Les entraves à l'interactivité entre la recherche et innovation en milieu local

Ainsi, à l'Université du Littoral rares sont les opérations de valorisation des résultats de recherche par la création de petites entreprises innovantes (ou encore le dépôt de brevets). Une enquête en cours réalisée par la structure de transfert "Recherche Universitaire et Études Économiques" (R.U.E.E.) du laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation, financée par la Datar pour le compte de l'incubateur d'entreprises innovantes du Nord/Pas-de-Calais, auprès des laboratoires de recherche de l'Université du Littoral Côte d'Opale, confirme que les pratiques de valorisation sont encore très peu développées à Dunkerque. Les modes de valorisation des résultats des laboratoires ont été abordés sous 4 formes : les dépôts de propriété industrielle, les contrats avec les entreprises, la mobilité salariale et l'activité entrepreneuriale.

Les relations contractuelles avec les partenaires extérieurs permettent d'accroître les liens entre l'université du Littoral Côte d'Opale, les entreprises et les pouvoirs publics. Concrètement, la relation de coopération de l'université avec les entreprises privées, essentiellement des petites entreprises locales et régionales se traduit par de simples relations de prestations de services (utilisation d'un savoir-faire pour une mission ponctuelle). Il

n'existe que très peu d'échanges technologiques. Notons que ce sont le plus souvent les PME locales ou régionales qui ont recours aux laboratoires de recherche externe.

Les dépôts de brevets et licences d'exploitation sont en nombre très négligeable : on recense aujourd'hui seulement 4 dépôts de brevets et 1 licence d'exploitation (contrat de transfert de savoir-faire) concédée à une société de biomatériaux nouvellement créée pour valoriser les résultats de la recherche universitaire. Pourtant, les dépôts de propriété industrielle (brevets) contribuent à protéger les résultats scientifiques et techniques et à attirer les industriels dans le cadre de partenariats financiers et/ou de coopération. Ils conduisent par conséquent à la recherche appliquée. A l'heure actuelle, la valorisation de la recherche publique (dépôts de brevets et partenaires financiers) s'impose de plus en plus comme un outil de financement de la recherche.

La mobilité permet essentiellement l'intégration des chercheurs dans le monde professionnel avec les partenaires du secteur privé (entreprises) ou du secteur public. Mais nous avons constaté que la mobilité du personnel scientifique se déplace uniquement vers des réseaux de centres universitaires publics (de recherche et d'ingénierie) et non vers le privé (entreprises). Autrement dit, les entreprises locales ne sollicitent et ne profitent pas des avancées scientifiques et techniques locales de l'université.

Les 14 laboratoires de recherche interrogés n'ont créé ou accompagné que 4 entreprises issues de la recherche universitaire, ce qui est peu. Ce faible nombre de créations d'entreprises issu des laboratoires de recherche du Littoral est insuffisant de manière quantitative et aussi de manière qualitative puisqu'il ne permet pas d'entraîner des externalités à la fois d'ordre non pécuniaire comme l'émergence d'autres entrepreneurs innovateurs et des externalités technologiques qui développent l'attractivité technologique d'une région. Pourtant, la création d'entreprise est la forme de valorisation par excellence, elle génère par effet d'entraînement les autres pratiques de valorisation : contrats avec partenaires, dépôts de propriété industrielle (brevets), mobilité et diffusion de l'innovation.

A partir des opinions des chercheurs et des ingénieurs, nous pouvons essayer d'expliquer ce bilan très mitigé des pratiques de valorisation de la recherche publique sur le marché. D'une part, des premiers éléments explicatifs liés sur la culture des chercheurs et enseignants-chercheurs. Les chercheurs que nous avons rencontrés, nous ont indiqué une certaine méconnaissance de la propriété industrielle. Pour s'engager dans l'acte entrepreneurial, il faut faire preuve d'un minimum d'esprit d'entreprise et l'on s'accorde généralement à reconnaître que cet esprit renvoie lui-même à la question de l'incompatibilité entre les fonctions du chercheur et de l'entrepreneur. La finalité (fonction) de l'université est d'enrichir la recherche fondamentale et l'enseignement universitaire par les publications, les colloques, les échanges internationaux et enseignement universitaire, et l'accès à la recherche et au savoir aux jeunes. Pour le plus grand nombre de chercheurs, le transfert technologique et la création d'entreprise est une autre fonction, une fonction de marché. D'autres chercheurs soulèvent des inconvénients : il faut traiter avec d'autres acteurs privés et publics lors de la protection des résultats par le brevet, lors de montage de projet, lors de recherche de financement et de partenaires extérieurs (industriels, institutions...). Il faut donc avoir ou acquérir une formation commerciale.

A l'avenir, la création d'entreprise innovante trouvera plus de succès auprès des futurs chercheurs comme perspective de débouchés éventuels (voie de carrière) grâce au nouveau cadre législatif et la création d'incubateurs, de structures d'aides à la création, où les

enseignants sont rejoints par des partenaires (banques, institutions locales et régionales, consultants, responsables d'entreprises....), le développement de fonds d'amorçage, de capital risque constituent autant de manifestations d'une culture dite entrepreneuriale. Et le système éducatif est appelé à devenir également un des acteurs de la diffusion de l'esprit entrepreneurial. L'école doctorale aurait un rôle à jouer dans l'action de sensibilisation auprès des jeunes chercheurs.

Un autre élément d'importance locale, le transfert de technologie n'est pas facilité dans une région dominée par de grands établissements industriels. En effet, les chercheurs intéressés et conscients de la valeur de la valorisation publique locale au travers de dépôts de brevets ou de concessions de licences d'exploitation ou d'accords de contrats de coopération commerciaux, se plaignent de la difficulté de trouver dans la région des entreprises pour établir des partenariats financiers et commerciaux. Les stratégies globales des grandes entreprises locales ne s'intègrent pas dans le processus de développement de son milieu. Ainsi, la dynamique de la création d'entreprise innovante est liée au système d'innovation local (milieu innovateur). A Dunkerque, le système économique local ne peut être qualifié d'innovateur ; la première raison étant le manque d'une demande en science et technologie.

Conclusion

Les grandes entreprises dans une économie à forte tradition industrielle ont certes tissé autour d'elles des réseaux de sous-traitants et de fournisseurs, mais elles ont aussi contribué à fragiliser l'économie locale (rapport de domination et faillites pour les petites et moyennes entreprises). Aussi l'esprit d'entreprise n'est que très peu présent à Dunkerque, les petites et moyennes entreprises sont pour la plupart des sous-traitants et/ou spécialisées dans les services à l'industrie (maintenance, nettoyage). La grande entreprise a instauré un ordre industriel appauvrissant (salarariat industriel à faibles qualifications, production en grandes séries, services à faible contenu technologiques, offre de formations professionnelles "ouvriérisée", etc.). De ce fait, le modèle du "salarié" constitue pour la majeure partie de la population d'une région industrielle la voie "normale" d'accès au monde du travail. Ainsi, la présence de grandes entreprises dans une économie réduit l'esprit d'initiative et du risque. Pourtant, cette combinaison est l'un des principaux moteurs de l'innovation et de la création de richesses marchandes.

La création d'entreprises à l'heure actuelle doit moins au goût du risque et d'entreprendre des individus, qu'au cadre institutionnel créé par les autorités publiques. Le créateur dunkerquois s'inscrit plutôt dans une logique d'insertion sociale, qui relève plus de la valorisation d'un savoir-faire professionnel, notamment dans le cadre d'une réinsertion professionnelle du créateur d'entreprise, que d'une logique entrepreneuriale et innovante.

La création d'entreprises innovantes ainsi que son créateur émergent du milieu entrepreneurial dans lesquels ils s'insèrent (grandes entreprises, État, ressources scientifiques et technologiques, les sociétés financières). Mais nos études montrent que lorsque la grande industrie s'implante dans une région et, si cette industrie a des faibles marges de liberté stratégique, les ressources de production sont conditionnées pour satisfaire cette industrie enlevant toute possibilité de restructuration de l'économie locale selon les nouvelles normes industrielles qui s'instaurent au niveau mondial.

Références

- Boutillier S., Uzunidis D., L'utilité marginale de l'entrepreneur, *Innovations, Cahiers d'Économie de l'innovation*, n°13, Paris, 2001-1.
- Boutillier S., Uzunidis D., *La légende de l'entrepreneur Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise*, Syros, Paris, 1999.
- Boutillier S., Uzunidis D., Port et Industries du Nord, Clichés dunkerquois, Économie et Innovation, *série Clichés*, L'Harmattan, février 1998.
- Boutillier S., Uzunidis D., De l'entrepreneur héroïque à l'entrepreneur socialisé, les métamorphoses de la petites entreprise, *Innovations, Cahiers d'Économie de l'Innovation*, n°8, Paris, 1998-2.
- Boutillier S., Uzunidis D., *L'entrepreneur : une analyse socio-économique*, Economica, Paris, 1995.
- Coase R., The nature of the firm, *Economica*, n°4, Washington, 1937.
- Coppin O., Ziel J., Mudard N., *Développement portuaire et milieu innovateur Le cas de Dunkerque*, document de travail n°31, mars 2000, LABRII/ULCO.
- Coppin O., *Milieu innovateur et espace entrepreneurial. Une méthodologie appliquée au cas de l'économie dunkerquoise*, Observatoire Économique de la Région Dunkerquoise, Centre RUEE-Lab.RII, ULCO, Dunkerque, décembre 1998.
- Coppin O., *Évolution de la population des entreprises du dunkerquois Tendance générale de 1989 à 1999*, Observatoire Économique de la Région Dunkerquoise, Centre RUEE-Lab.RII, ULCO, Dunkerque, décembre 1998.
- Coppin O., L'ouvriérisation de l'emploi dunkerquois les impasses d'un marché forcée vers l'industrie lourde, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation* n°10, 1999-2, pp.131-138.
- Julien P-A, Marchesnay M., *L'entrepreneuriat*, Economica, Paris, 1996.
- Laperche B. (sous coordination de) propriété industrielle et innovation *La "nouvelle économie" fausse-t-elle l'enjeu ?*, *Économie et Innovation*, L'Harmattan, Paris, mars 2001.
- Laperche B., *La firme et l'innovation Innover pour conquérir*, coll. Économie et Innovation, Ed. L'Harmattan, Paris, 1998.
- Laperche B., Loubert E., *Évolution des besoins en qualifications et en compétences dans les emplois du dunkerquois*, Medef Littoral-Nord, Dunkerque, 1998.
- Marion S, Philippart P., Verstraete T., *La valorisation de la recherche publique par la création d'entreprise*, p.128, dans *Histoire d'entreprendre Les réalités de l'entrepreneuriat*, Verstraete T (dirigé par), Editions EMS, 2000.
- Morvan Y., *Fondements d'Économie Industrielle*, Economica, Paris, 1991.
- Mudard N., *L'entrepreneuriat : l'entrepreneur ou le manager ?*, Innov. Doc n°11, Mai 2000.
- Mudard N., *Entrepreneurs et dynamique territoriale, quels profils, quels défis pour l'économie de Dunkerque*, Observatoire Économique de la Région Dunkerquoise, novembre 1999.
- OCDE, *Stimuler l'esprit d'entreprise La stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, 1998.
- Perroux F., *L'économie du XX^{ème} siècle*, PUG, Grenoble.
- Piore M. J.? Sabel C. F., *Les chemins de la prospérité de la production de masse à la spécialisation souple*, Mutation économie et société, Hachette, 1989.
- Romer P. Endogenous Technical Change, *Journal of Political Economy*, vol. 98, n°5, 1990.
- Schumpeter J.A., *Capitalisme, socialisme et démocratie*, (1947), Ed. fr., 1990, Paris, Payot.
- Uzunidis D., *Entrepreneurs, création d'entreprise et désordre économique*, document de travail n°45, LABRII/ULCO, septembre 2001.

Uzunidis D., *La marchandisation de la recherche publique en France et la question de la propriété industrielle*, p.163, dans propriété industrielle et innovation *La "nouvelle économie" fausse-t-elle l'enjeu ?* sous coordination de Blandine Laperche, *Economie et Innovation*, L'Harmattan, Paris, mars 2001.

Verstraete T. (dirigé par), *Histoire d'entreprendre Les réalités de l'entrepreneuriat*, Éditions EMS, 2000.

Ziel J., *Attractivité et reconversion industrielle Les investissements étrangers directs à Dunkerque*, document de travail n°18, septembre 1998, LABRII/ULCO.

Évolution de la structure économique dans la zone d'emploi de Dunkerque entre 1989 et 1997, document de travail, AGUR/pôle Développement janvier 1999.